



Angoulême, le 7 novembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Commémorations du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

Programme à Angoulême :

10h45 : cérémonie au monument aux Morts de Beaulieu

- Allocution de M. Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême, à la mémoire des Angoumoisins morts pour la France ;
- Dévoilement des plaques à la mémoire des Angoumoisins morts pour la France et lecture d'extraits de lettres de Poilus par les élèves du collège Anatole France ;
- Lecture de messages :
 - de l'Union française des anciens combattants – Union départementale des anciens combattants (UFAC – UDAC) de la Charente, par un jeune du conseil municipal d'enfants,
 - du Comité d'entente des associations d'anciens combattants et associations patriotiques de la Charente, par un membre du comité,
 - du Président de la République, par Mme Marie Lajus, préfète de la Charente ;
- Dépôt de gerbes par :
 - Mme Marie Lajus, préfète de la Charente,
 - M. Thomas Mesnier, député de la Charente,
 - M. Samuel Cazenave, vice-président, et Mme Agnès Bel, conseillère départementale, représentant M. François Bonneau, président du conseil départemental de la Charente,
 - M. Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême,
 - M. le colonel Louis Dutrieux, délégué militaire départemental,
 - Mmes et MM. les représentants des associations d'anciens combattants ;
- Dépôt de fleurs par les enfants des écoles Jules Ferry et Marie Curie, du collège Anatole France et les jeunes du conseil municipal d'enfants ;
- Sonnerie « aux Morts » ;
- Minute de Silence ;
- Refrain de la Marseillaise ;
- *Fin de la cérémonie*

12h00 : cérémonie place du Champ de Mars

- Revue des troupes par le colonel Louis Dutrieux, délégué militaire départemental, et le colonel Barbot, chef de corps du 515^e Régiment du train ;
- Remise de décorations ;
- *Fin de la cérémonie*

A l'issue des cérémonies, une réception est donnée en l'honneur du monde combattant dans les salons de l'hôtel de la préfecture.